



Diekirch, le 8 décembre 2022

Aux membres du groupe de pilotage
« sanglier »

Projet de Procès-verbal de la réunion du GPS du 25 novembre 2022

Liste des représentants :

- Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable : Mme Sonja THILL
- Administration de la Nature et des Forêts : Mmes Marianne JACOBS, Sandra CELLINA, MM. Philip FOURMANN, Laurent SCHLEY
- Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural : Mme Christiane MANGEN
- Administration luxembourgeoise vétérinaire et alimentaire (ALVA) : M. Tom PETIT
- Administration des Services vétérinaires (LMVE) : Mme Manon BOURG, excusée
- Administration des Services Techniques de l'Agriculture : M. Franz KREMER, excusé
- Institut Viti-Vinicole : Mareike SCHULTZ (en remplacement de M. Serge FISCHER)
- Musée national d'histoire naturelle : M. Alain FRANTZ
- Fédération des Syndicats de Chasse du Luxembourg asbl : M. Nic ETGEN
- Lëtzebuenger Privatbësch : M. Michel DOSTERT
- Chambre d'agriculture : MM. Josy HANSEN, Nico KASS (excusé)
- Convis : MM. Jürgen ALBERS, Guy MAJERUS (excusé)
- MBR LETZEBUERG : M. Carlo BIRCHEN (excusé)
- Fédération Saint-Hubert des Chasseurs du Grand-Duché de Luxembourg (FSHCL) : MM. Marc REITER, Richard FRANK (en remplacement de M. Jo STUDER)
- Association pour une chasse écologiquement responsable : M. Nicolas NEGRETTI, excusé
- Give us a Voice: M. Daniel FRERES, excusé
- Lëtzebuenger Wëltschutzverband : M. Dan WINANDY, excusé
- Déieren an Nout : Mme Cathy LAROCHE, excusée
- Mouvement écologique : M. Roger SCHAULS
- Natur&Emwelt : MM. Jim SCHMITZ, Eric KRAUS
- Association des Forestiers Luxembourgeois asbl : M. Philippe FISCH (en remplacement de M. Jeannot HUIJBEN)

1. Introduction

L. Schley souhaite la bienvenue aux participants du groupe de pilotage. Il remercie P. Fourmann, M. Jacobs et T. Petit ainsi que les autres contributeurs de l'ALVA pour le travail réalisé. Il propose de parcourir le document en se focalisant sur les aspects principaux et propositions de modifications majeures, les détails stylistiques et autres pouvant être soumis par écrit jusqu'à fin décembre 2022. La proposition est acceptée à l'unanimité.

2. Présentation du premier bloc (état des lieux)

M. Fourmann (pour les volets rédigés par l'ANF) et M. Petit (pour les volets rédigés par l'ALVA) présentent le document contenant le premier bloc, c.-à-d. l'état des lieux du sanglier (Introduction, situation juridique, biologie et écologie de l'espèce, répartition, suivi, chasse, menaces, conflits, etc., cf. « Inhaltsverzeichnis »). De nombreuses remarques ont été introduites par les membres, qui seront intégrées par M. Fourmann par la suite.

M. Petit développera davantage le volet législatif en relation avec les attributions de l'ALVA. Le secteur du tourisme devrait également être impliqué, en particulier en cas d'épidémie. Par ailleurs, certains participants ont suggéré de soumettre des propositions de texte ainsi que les articles scientifiques y relatifs. Il s'agit e.a. de M. Etgen (FSCL) (pollution des récoltes au chapitre 3.3), de MM Reiter et Frank (FSHCL) (planification des tirs au chapitre 5.3.2 et gibier tiré en 2018), et de M. Frantz (MHNH) (ADN mitochondrial au chapitre 1.3.1.).

3. Prochaines étapes

En vue d'améliorer encore l'approche participative, en particulier pour la définition des mesures gestion et des priorités y relatives, M. Jacobs et L. Schley proposent d'intercaler une réunion supplémentaire sous forme d'un workshop. Cette proposition ne devrait pas avoir de conséquence sur la publication du Plan de gestion en 2023 (voir nouvel échéancier). La proposition est acceptée à l'unanimité. La date retenue pour le workshop est le 27 janvier 2023.

Le directeur adjoint



Laurent SCHLEY